



Aulnay sur Iton

Livret de
la
commune
2022

1. PLAN

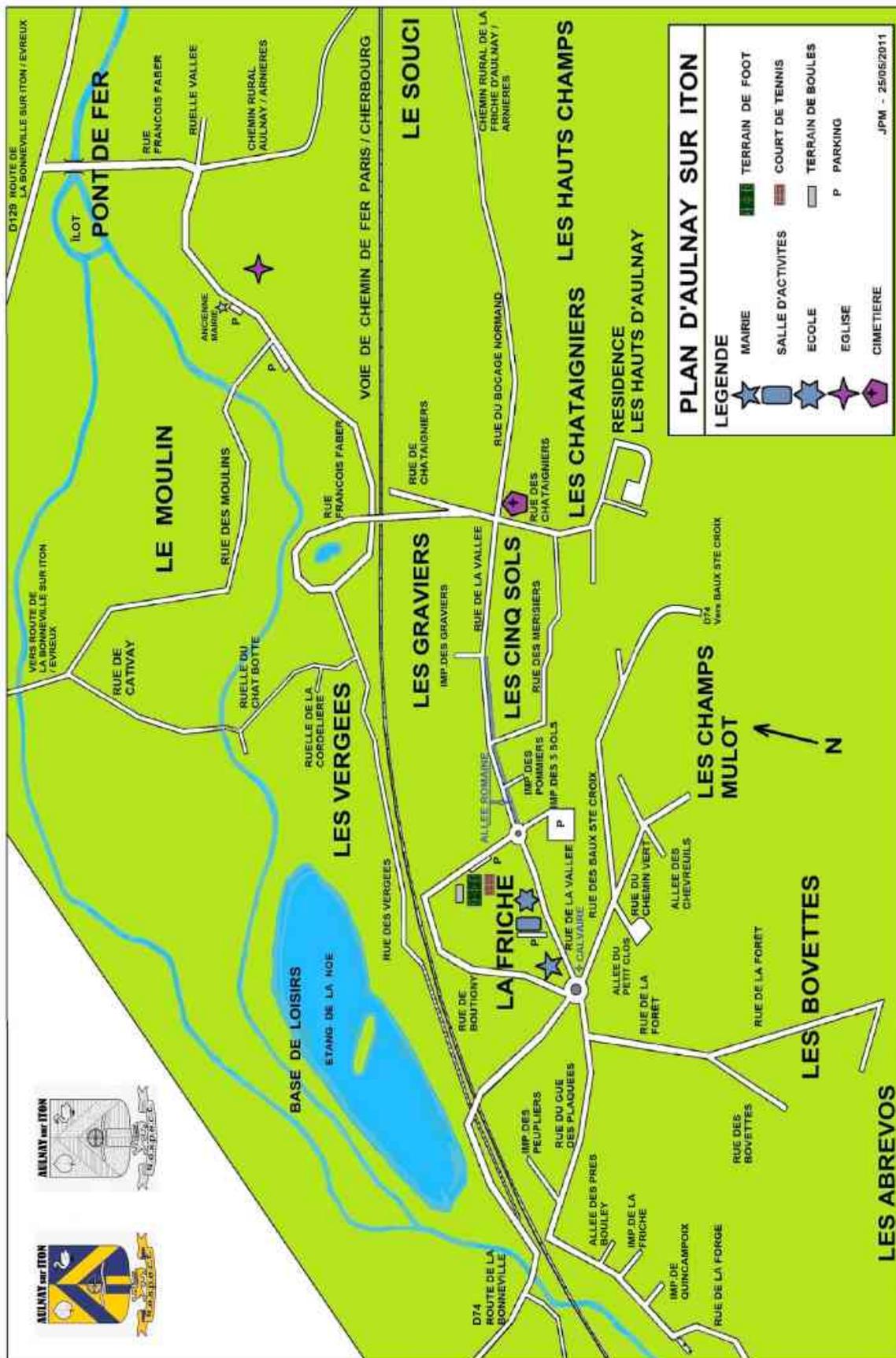


Table des matières

1. PLAN.....	2
2. LE MOT DU MAIRE.....	4
3. DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	5
4. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	6
5. LE CONSEIL MUNICIPAL.....	11
6. LA VIE COMMUNALE.....	14
6.1. La Mairie.....	14
6.2. Les écoles.....	14
6.3. Le personnel communal.....	16
6.4. La vie scolaire (SIVOS).....	16
7. ASSOCIATIONS - SPORTS ET LOISIRS.....	20
7.1. Le terrain multisports : Espace François FABER.....	20
7.2. L'association Aulnay Loisirs.....	21
7.3. CSB Judo - Ju Jitsu / Taiso.....	21
7.4. CSB Cyclisme.....	22
7.5. Les compagnons de la Noé.....	22
7.6. L'association Glisolles en forme.....	22
7.7. L'espace MaiLiSo.....	23
7.8. Piscine de Conches en Ouche.....	23
8. ENVIRONNEMENT.....	24
8.1. Vivre ensemble.....	24
8.1.1. Nuisances sonores.....	24
8.1.2. Le brûlage des déchets végétaux.....	24
8.1.3. Entretien des trottoirs et des caniveaux.....	25
8.2. Que faire de nos déchets ?.....	25
8.3. Des composteurs à votre service :.....	27
8.4. Actions de solidarité.....	27
9. NOTRE PASSÉ.....	28
9.1. L'histoire de la commune.....	28
9.2. François Faber (1887-1915) - Vainqueur du tour de France en 1909 et 2ème en 1908 et 1910.....	33
9.3. Un blason pour la commune.....	34
10. ACTIVITÉS, TOURISME ET LOISIRS.....	36
11. INFORMATIONS DE PUBLICATION.....	41

2. LE MOT DU MAIRE



Aulnay fut un village dédié au maraîchage dans le passé : petit à petit, à partir des années cinquante son visage change et de rural la commune devient urbaine : pas ou peu d'emplois sur la commune mais la volonté de vivre à la campagne attirant d'abord des gens nés dans la vallée de l'Iton puis des familles dont les parents travaillent majoritairement sur Évreux et autour, et également dans l'ensemble du département. Les conseils passés se sont battus pour soutenir une école de qualité, un lieu où nos enfants se sentent bien et se créent des souvenirs pour la vie.

Le dernier conseil élu en 2020 a été fortement impacté par la crise COVID et nous avons réduit les moments de partage et d'échange, forcément : à nous tous, puisque les vaccins semblent prévenir les formes graves de la maladie, de relever le défi du vivre ensemble pour les années à venir.

Ceci ne nous empêche pas de travailler avec le souci d'avoir la commune la plus propre possible, la plus accueillante possible pour les nouveaux arrivants, sans augmenter les impôts locaux.

Je souhaite, l'ensemble du conseil souhaite, que nous arrivions à former une communauté où les habitants se parlent, s'entraident. Il nous faut relancer avec votre aide la fête des voisins, les moments festifs comme l'intervillage, quelques concerts, des sorties peut-être. Tout cela doit s'écrire pour vous mais surtout avec vous.

Je vous rappelle nos engagements pour les années qui viennent :

1. assurer, comme la loi nous l'impose la défense incendie pour toutes les maisons d'Aulnay,
2. sécuriser le carrefour de la mairie en essayant de ralentir la circulation,
3. veiller à la sécurité de tous, autour de l'école en particulier,
4. continuer à aménager et embellir notre commune pour le plaisir de tous les habitants,
5. dans le cadre du développement durable et avec la Communauté de Communes de Conches et le Département, créer les cheminements doux vers Conches et Évreux,
6. faire que les contacts existent entre nous pour tous les habitants, que des services se rendent, que les mains soient tendues vers ceux qui en ont besoin,
7. continuer à développer très raisonnablement la commune.

Enfin n'oubliez pas que le maire et le conseil sont, sous l'autorité du préfet, ceux qui doivent assurer la paix et la tranquillité sur la commune et veiller au respect des lois votées par les députés et des règlements qui en découlent. Nous appartenons à la Communauté de Communes du pays de Conches et travaillons avec l'ensemble des 27 communes de ce pays en fonction des compétences votées.

N'hésitez jamais à nous appeler ou à passer la porte de la mairie pour venir chercher un renseignement, avoir de l'aide... ou proposer une action à vocation communale.

La vie ensemble doit être portée par tous les habitants.

Danielle JEANNE, Le Maire

3. DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCE	Où s'adresser	Documents à fournir
Extrait d'Acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance - Filiation - Enveloppe timbrée
Extrait d'Acte pour les français nés à l'étranger	Ministères des Affaires Étrangères, Service état civil 44941 Nantes Cedex	<ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance, de mariage, de décès - Filiation - Joindre copie de la carte d'identité ou du livret de famille + 1 enveloppe timbrée
Extrait d'Acte de Mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Date de mariage - Nom et prénoms des époux
Extrait d'Acte de Décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt dans les 24 heures	<ul style="list-style-type: none"> - Date du décès - Nom et prénom du défunt
Extrait du Casier Judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue Landreau 44079 Nantes Cedex 01	Demande par écrit : <ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénom - Date et lieu de naissance - Enveloppe timbrée libellée Demande par internet : www.cnj.justice.gouv.fr
Déclaration de Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'accouchement délivré par l'hôpital ou la clinique. - Livret de famille ou pièce d'identité de chaque parent.
Livret de Famille	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénoms des conjoints et enfants - Date et lieu de naissance, de mariage, de décès - Le conjoint peut obtenir un duplicata
Carte Nationale d'Identité Dossier complet exigé	Maisons France Services Prédemande possible : https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Ancienne Carte Nationale d'Identité (CNI) - 2 photos de faces identiques et récentes - Justificatif de domicile (Original) - Extrait d'acte de naissance moins de 3 mois si l'ancienne carte est périmée depuis + de 2 ans.
Passeport	Maisons France Services Prédemande possible : https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien Passeport - 2 photos d'identité identiques et récentes - Justificatif de domicile (Original) - Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois - Timbre fiscal
Certificat de Concubinage	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces d'identité des 2 concubins - Justificatif de domicile (Original) En cas de refus, présence de 2 témoins sans lien de parenté avec les requérants.
Inscription sur les listes électorales – Obtention carte d'électeurs	Mairie du domicile ou sur Internet : service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces d'identité, livret de famille ou Passeport. - Justificatif de domicile (Original). - Avoir 18 ans à la clôture de la liste et Être français.
Aide Sociale ou Médicale	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Livret de Famille - Justificatif des ressources et charges - Feuilles d'Impôts sur revenus

4. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **Gendarmerie** :02 32 30 20 17
- ▶ **Pompiers** :18 ou 112 avec portable
- ▶ **Urgence et soins** :116 117 (médecin généraliste de garde)
- ▶ **Pharmacie de Garde** :32 37 - <https://www.3237.fr/>

- ▶ **Allo Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés** : 39 77
- ▶ **Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger** : ...119
- ▶ **La Pause : Aide aux femmes en difficultés** :02 32 33 52 76

- ▶ **Urgences Sécurité GAZ** :0800 47 33 33
- ▶ **Urgences Panne ELECTRICITE** :09 72 67 50 27 / 118 777



- ▶ **Pharmacie avec possibilité de téléconsultation médicale** :
41, rue Jean Maréchal 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 10 33
.....<https://pharmacie-bonneville.epharmacie.pro/>
possibilité d'envoyer ses ordonnances par mail à mdpbonneville@gmail.com

- ▶ **Médecins** :
Dr FEUTREN (Départ à la retraite le 30 juin 2022)
2, bd de Normandie 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 16 46
Dr GUESSOUM Yacine
(2021 : nouveau médecin au Cabinet Médical du Chêne aux Loups)
3 route de sainte marguerite 27190 Conches en Ouche.....02.32.30.06.23

- ▶ **Dentiste** :
Dr GAILLARD
Bd de Normandie 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 62 47

- ▶ **Kinésithérapeute** :
Urszula WILCZEWSKI, Mathieu ROUZÉE, Guérolé LEBLANC 
Au fond du parking entre Pharmacie et Mairie - 27190 La Bonneville-sur-Iton

- ▶ **Infirmières** : A compter du 1^{er} avril 2022
HENRI Emma, JOUENNE Marion, VALLEE Lise
Espace des prés de la Noé 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 18 57

- ▶ **Sophrologie** : M. RAMOS
84, Rue Jean Maréchal 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 46 63

- ▶ **Ambulances** : Ambulances Bonneville Conches (ABC)
ZA les Champs Riou 27190 La Bonneville-sur-Iton.....02 32 37 30 30

- ▶ **Résidence des reflets d'argent - EHPAD** :
86 rue François Mitterrand 27190 Conches en Ouche.....02.32.26.55.00
.....<https://ehpadconches.wordpress.com>

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

ADMINISTRATIF

- **Mairie :**
 2 rue de Boutigny 27180 Aulnay-sur-Iton : **02 32 37 10 31**
 Adresse e-mail : mairie.aulnaysuriton@orange.fr
 Blog : <https://mairie-aulnaysuriton.blog4ever.com>
- **Maison France Services :**
 32 place Carnot - 27190 Conches en Ouche : **02 32 37 10 31**
HORAIRES
 lundi : 13h30 à 17h30
 mardi : 10h00 à 12h30 et 13h30 à 19h00
 mercredi, jeudi, vendredi : 10h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
 samedi ou deux par mois : 10h00 à 12h30
- **Écoles :**
Aulnay 9 rue de la Vallée - 27180 Aulnay-sur-Iton.....02 32 37 11 72
Glisolles 4 rue des Écoles - 27190 Glisolles.....02 32 37 64 87
- **Crèche :** Les Hirondelles – Rue des Ruelles, 27190 La Bonneville-sur-Iton...
02 32 58 64 92
- **Allo Service Public - Renseignements administratifs :3939** (0.12€ la minute)
service-public.fr
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)**
 1 bis Place St Taurin 27030 Évreux Cedex.....www.ameli.fr

SERVICES

-  **LA POSTE** Rue Jean Maréchal 27190 La Bonneville-sur-Iton.....
02 32 37 12 30
- **Taxi et transport : Taxi de la Bonneville DANIEL LOUVET**
 2 Bis chem Vert, 27180 Aulnay sur Iton.....02 32 37 11 37
- **Coiffure : CÉLINE CRÉATION 1, Rue de la Vallée, 27180 Aulnay-sur-Iton...**
02 32 37 28 10
- **Eau et assainissement :**
 Assainissement : (Communauté de Communes).....02 32 30 04 54
 Eau potable : Véolia-eau (ex : fuite).....09.69.39.56.34
- **Déchetterie**
Conches : Route de Damville02 32 37 29 05
HORAIRES D'ÉTÉ (du 15 mars au 31 octobre)
 lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30
 jeudi : 13h30 – 17h30
HORAIRES D'HIVER (du 1 novembre au 14 mars)
 lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h – 12h et 13h30 – 16h30
 jeudi : 13h30 – 16h30
- Espace propreté de La Bonneville sur Iton**
HORAIRES D'ETE (du 15 mars au 31 octobre)
 lundi, mercredi, samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30
 jeudi et vendredi : 13h30 – 17h30
HORAIRES D'HIVER (du 1 novembre au 14 mars)
 lundi, samedi : 9h -12h et 13h30 – 17h30
 mercredi et vendredi :13h30 – 17h30



SERVICES

► **Entreprise de travaux**

Play Elec (Electricité et automatisme) - M. RENAUDIN -

7 bis rue de la Forêt, 27180 Aulnay-sur-Iton.....06.34.46.04.51

Pose des plaques de plâtre, Charpente, Couverture, Menuiserie : M. CAMARD

34 Rue de la Forêt, 27180 Aulnay-sur-Iton.....02 32 37 10 79

Maçonnerie générale, peinture intérieur/extérieur : M. CHAUMÉ

15, rue de la Vallée 27180 Aulnay-sur-Iton.....
.....02 32 31 20 53 / 06 42 68 20 26

SOS-bricolage : M. MARTIN

27180 Aulnay-sur-Iton.....
.....06.26.28.19.61 / www.sos-bricolage.com

► **Cultes religieux**

Communauté catholique locale

3 Place de l'église 27190 La Bonneville sur Iton.....02 32 37 66 86

LES MARCHÉS

- **A la Bonneville sur Iton** : le mercredi matin.

- **A Ferrières-Haut-Clocher** : 1 fois par mois le vendredi de 16h00 à 19h00 sur la place de la mairie.

- **A St Sébastien de Morsent** : le dimanche matin.

- **A Conches** :

- « Grand marché sous le Parc de la Ville de Conches » : tous les jeudis matin de 8h30 jusqu'à 13h00, entre la place du Général de Gaulle et l'avenue des promenades.

- Le petit marché tous les dimanches de 9h00 jusqu'à 13h00, devant le Donjon, près de l'office de Tourisme, sur la place Aristide Briand.

- **A Évreux** :

- Evreux Centre ville – Place Clémenceau: Mercredi et samedi matins

- Evreux Quartier de la Madeleine : Vendredi après-midi et dimanche matin, AMAP jeudi soir

- Evreux Quartier de Navarre : dimanche matin

- Evreux Quartier de Nétreville : Mercredi après-midi

- Evreux Quartier St Michel : Mardi et vendredi matins

Un locavore est une personne ayant une alimentation composée au maximum de produits issus de l'agriculture ou de fabrication locale. Ce mode d'alimentation présente de nombreux avantages indéniables :

- Consommer des produits frais et de qualité bénéfiques pour la santé.
- Savoir d'où viennent les produits, comment ils sont cultivés ou fabriqués. Avoir des conseils directement des producteurs.
- Avoir accès à des produits biologiques ou tout du moins issus de culture raisonnée et non intensive.
- Protéger l'environnement avec moins de transport donc moins d'émissions de CO₂, moins d'emballages, moins de ressources gaspillées.
- Favoriser l'économie dans notre pays et notre région. En favorisant les produits issus d'exploitations locales, nous rémunérons et faisons vivre nos producteurs locaux.



Boulangeries - Pâtisseries

BLÉ GOURMANDISES

36 Rue Jean Maréchal
27190 La Bonneville-sur-Iton
02 32 37 11 18

du lundi au samedi
6h30 – 13h15 et 15h00 – 19h45
le dimanche 7h – 13h
fermé le mercredi

LA BONNEVILLOISE

62 Rue Jean Maréchal
27190 La Bonneville-sur-Iton
09 50 28 33 91

du mardi au samedi
6h30 – 19h30 sans interruption
le dimanche 6h30 – 18h sans interruption
fermé le lundi

LES FRIANDISES DE MARIE

Boulangerie Itinérante

5 r Petremole, 27190 LOUVERSEY -07 71 24 29 33

<https://www.facebook.com/lesfriandisesdemarie/>
Commandes par téléphone - Livraison le mardi et vendredi matin



Fruits et légumes

M. BRÉARD - VOTTIER DENIS MARAÎCHER

10, rue des Moulins, 27180 Aulnay-
sur-Iton
02 32 37 14 31

Vente sur place mardi et vendredi
à partir de 18h

LES FRAISES DE GLISOLLES

7, rue du Duc de Clermont Tonnerre
27190 Glisolles
06 10 80 54 74

Vente sur place tous les jours (fraises,
confitures, pétillant de fraises ou framboises)
10h30 -12h00 et 16h00 - 19h00

M. CONTESSE DOMINIQUE VENTE DE PRIMEURS NON LOCAUX DE QUALITÉ

23, rue de Boutigny, 27180 Aulnay-
sur-Iton
02 32 37 39 57

Vente sur place jeudi à partir de 17h
(congrès annuels en janvier)

LA FERME DE GROHAN LÉGUMES BIO

30 Chemin du Parc
27180 Le Plessis-Grohan

Commande en ligne avec retrait et vente sur
place les mercredi et vendredi
14h00 -18h00

<http://www.lafermedegrohan.fr>



Fromager

LA BIKETTE CAUGÉENNE - VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRES

25 Chemin Des Hautes Forieres - 27180 Caugé 09 74 56 30 04

<https://www.labikettecaugeenne.fr/>

Vente sur place mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h non stop
Visite de la ferme : Le soir à partir de 17h (pour la traite) du 1er avril au 20 janvier

LA FERME DES PÂTURES À ORVAUX PRODUITS LAITIERS DE BREBIS

10 rue saint Pierre Orvaux - 27190 le Val Doré 06 16 66 44 89

<https://www.ferme-les-patures-orvaux.com>

En conversion bio depuis juin 2019



Viande et charcuterie

LES COCHONAILLES DE JÉRÉMY

26 Rue de la Fontaine, 27220
Grossœuvre
02 32 30 54 24 / 06 16 47 91 93

<http://cochonailles.com/www/>

Vente sur place
vendredi 10h à 12h - 14h à 18h30
samedi de 9h à 12h
Commande en ligne avec retrait drive possible

LA FERME DE LA SENTE AUX ÂNES

2 Rue des Essarts 27240 Sylvains-les-
Moulins
02 32 67 00 26

<https://www.fermedelasente.fr/>

Vente sur place
Jeudi 14h30 à 19h
Vendredi 9h à 12h - 14h30 à 19h
Samedi 9h à 12h - 14h30 à 18h

LA FERME DES PÂTURES À ORVAUX COLIS DE BŒUF ET DE VEAU

10 rue saint Pierre Orvaux - 27190 le
Val Doré 06 16 66 44 89

[HTTPS://WWW.FERME-LES-PATURES-ORVAUX.COM](https://www.ferme-les-patures-orvaux.com)

EN CONVERSION BIO DEPUIS JUIN 2019

LA FERME DE GROHAN COLIS DE BŒUF ET DE POULET SUR RÉSERVATION

30 Chemin du Parc
27180 Le Plessis-Grohan

Commande en ligne avec retrait et vente sur place les mercredi et vendredi
14h00 - 18h00

<http://www.lafermedegrohan.fr>

5. LE CONSEIL MUNICIPAL.

Le 15 mars 2020, une nouvelle équipe au conseil municipal a été élue. Plus de la moitié de cette équipe (9 sur quinze) sont des nouveaux conseillers.



Les réunions qui ont suivi au mois de mai 2020 ont permis de monter les diverses commissions communales et de définir la participation aux réunions des syndicats intercommunaux (SI). Le conseil travaille également en équipe au sein de la communauté de communes et en lien avec le département et l'État.

Concernant les commissions communales, certaines sont obligatoires, d'autres en fonction de la nécessité ou de l'actualité. Certaines sont composées avec des personnes hors conseil, soit par obligation, soit par centre d'intérêt. Ces commissions trouvent souvent un écho avec les commissions de la Communauté de Communes Pays de Conches.

En fonction de l'actualité peuvent être créées d'autres commissions. D'autres personnes du conseil ou hors conseil peuvent rejoindre momentanément une ou plusieurs commissions. C'est le conseil qui prend la décision.

Délégation au conseil de la Communauté de Communes Pays de Conches



Titulaire Danielle JEANNE
Suppléant Olivier DESHAIES

Représentants dans les conseils des Syndicats Intercommunaux

<p>UMF Union des Maires de France</p>	<p>Membre du bureau départemental : Danielle JEANNE</p>
<p> Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure</p>	<p>Membres du bureau et de la commission d'appel d'offres : Titulaire Danielle JEANNE Suppléant Guy RAYER</p>
<p>SIVOS GAG Syndicat à Vocation Scolaire (Maternelle, Primaire) Gaudreville, Aulnay, Glisolles</p>	<p>Titulaires Danielle JEANNE Olivier DESHAIES Julien AUVRAY Suppléante Véronique ROUBEUF GUERIN</p>
<p>CDG Centre de gestion des personnels territoriaux de l'Eure</p>	<p>Membre du bureau : Danielle JEANNE</p>

Commissions municipales

<p>CCID Commission Communale des Impôts Direct</p> <p>Présidée par le Maire, la liste est établie par les services fiscaux sur un choix de 24 personnes proposées par le conseil.</p>	<p>Titulaires Julien AUVRAY Alain BREARD Albert CORTES Maria FRANÇOIS Patricia MARCHAND Véronique ROUBEUF GUERIN Suppléants François DALLET Guy RAYER Françoise TERRADE Raynald JOUANNE Michel FERET Nathalie VERHULST</p>
--	--

Communication	Alain BREARD Albert CORTES Valérie DURAND Philippe INGELAERE Patricia MARCHAND Françoise TERRADE Véronique ROUBEUF GUERIN
Défense incendie	Alain BREARD François DALLET Olivier DESHAIES Danielle JEANNE Philippe INGELAERE Jérôme LECOQUEN Guy RAYER
Environnement, solidarité	Alain BREARD Albert CORTES Véronique ROUBEUF GUERIN Martine ZIMMER
Évènementiel	Julien AUVRAY Alain BREARD Olivier DESHAIES Valérie DURAND Patricia MARCHAND Françoise TERRADE
PLU (commission éphémère créée dans le cadre de sa révision)	Danielle JEANNE François DALLET Olivier DESHAIES Philippe INGELAERE
Suivi social	Maria FRANCOIS Patricia MARCHAND Françoise TERRADE
Risques et sécurité (travaux, voirie, réseaux etc)	Alain BREARD Albert CORTES François DALLET Olivier DESHAIES Philippe INGELAERE Danielle JEANNE Guy RAYER

6. LA VIE COMMUNALE

6.1. La Mairie



✉ : 2 rue de Boutigny 27180 Aulnay-sur-Iton
 ☎ : 02.32.37.10.31
 @ : mairie.aulnaysuriton@orange.fr
<https://mairie-aulnaysuriton.blog4ever.com>

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner aux horaires de permanences hebdomadaires ci-dessous.

Une permanence hebdomadaire est assurée par un élu pour vous recevoir et signer tout document à officialiser **les lundis soirs**.

Permanence des secrétariats :

Lundi : 8h00 à 12h00
 16h30 à 18h30
 Vendredi : 8h00 à 12h00

Permanence des élus :

Lundi : 17h30 à 18h30

6.2. Les écoles

L'école d'Aulnay sur Iton fait partie d'un regroupement scolaire avec l'école de Glisolles géré par un SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire).

A NOTER

> Blog des écoles d'Aulnay et Glisolles
<http://blog.ac-rouen.fr/eco-glisolles/>

> Accueil périscolaire à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 18h45 le soir à l'école d'Aulnay

> Inscriptions à l'école :

- pour les maternelles, d'abord en mairie puis à l'école.
- à partir du CP, à l'école directement.



École Paul Vezain

✉ : 9 rue de la Vallée - 27180 Aulnay-sur-Iton
 ☎ : 02.32.37.11.72
 9h00-12h00 / 13h45-16h45

Mme AUDUGE (Directrice) Mme GUEHO (ATSEM)	22 enfants : 15 PS et 7 MS*
Mme BOUDESSEUL SELCUK Mme MONARDI (ATSEM)	22 enfants : 14 PS + 8 GS*
Mme CAUCHOIS	18 enfants : 9 GS et 9 CP*

(*Effectifs 2021/2022)



École de Glisolles

✉ : 4 rue des Écoles - 27190 Glisolles
 ☎ : 02.32.37.64.87
 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Mme BA	20 enfants : 12 CE1 et 8 CE2*
Mme VAZARD (Directrice)	23 enfants : 9 CE2 et 14 CM1*
M. VARIN / Mme GOUY	23 enfants : 5 CM1 et 18 CM2*

(*Effectifs 2020/2021)

Les enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 vont à la piscine de Conches et peuvent donc bénéficier de l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire.

6.3. Le personnel communal



Le personnel travaille au bon fonctionnement de la vie communale d'Aulnay et de la vie scolaire via le SIVOS.

ACCUEIL MAIRIE	Mmes Sandrine BLONDEAU, Nadine GREMONT et Véronique BOULARD (secrétariat SIVOS)
ENTRETIEN ESPACES VERTS ET LOCAUX COMMUNAUX	Didier AUBERT, Jean-Louis HARLAY et Christophe ARTHUR
VIE PÉRI-SCOLAIRE SIVOS ET ENTRETIEN INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DES ÉCOLES	Mmes Fanny BLANQUET, Françoise CHOPIN, Brigitte COIGNARD, Marie-Noëlle GUEHO (ATSEM), Corinne MONARDI (ATSEM), Colette PAYS et Amandine ROGER, M. Christophe ARTHUR et Jean-Louis HARLAY.

6.4. La vie scolaire (SIVOS)

Le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire), fondé en 1984, est l'association de trois communes - Glisolles, Aulnay-sur-Iton, Gaudreville-la-Rivière - pour offrir aux enfants une école locale et de qualité.

Le SIVOS est géré par une commission de 9 membres (3 élus par commune) et est en charge du fonctionnement, de l'investissement et de l'équipement des écoles ainsi que des services péri-scolaires associés (accueil périscolaire, cantine, transport). Il n'a aucune autorité pédagogique, celle-ci étant du ressort des professeurs des écoles et de l'Inspection Académique. Depuis sa création, le SIVOS a investi plus d'un million d'euros dans les constructions et les équipements (fonds propres + subventions). La communauté de Communes de Conches prend en charge l'équipement informatique des primaires. Les communes contribuent chaque année au budget du SIVOS. Le montant de chaque contribution prend en compte le nombre d'enfants scolarisés, le nombre d'habitants et le potentiel fiscal de chaque commune. Vous pourrez obtenir des renseignements complémentaires dans les trois mairies.

AULNAY SUR ITON	Julien AUVRAY, Olivier DESHAIES, Danielle JEANNE (présidente du SIVOS), Véronique ROUBEUF GUERIN (suppléante). Mairie : 02 32 37 10 31 - mairie.aulnaysuriton@orange.fr
GAUDREVILLE LA RIVIÈRE	Françoise DUVRAC, Marion ROBERT, Marie-France VERGONJANNE, Élise BUISSON (suppléante). Mairie : 02 32 37 14 12 - mairie.gaudreville@wibox.fr
GLISOLLES	Charlène GERBAULT, Vanessa MINTENS, Sébastien PICQUE. Mairie : 02 32 37 15 27 - mairie@glisolles.fr

L'accueil péri-scolaire

Aulnay scolarisant les plus jeunes est le site choisi pour l'accueil pré et post scolaire. La garderie de Glisolles n'accueille que les enfants déposés et repris par le car. Mmes Brigitte COIGNARD et Françoise CHOPIN encadrent les enfants entre durant la période péri-scolaire à partir de 7h00 le matin et le soir jusqu'à 18h45. Le goûter est fourni aux enfants restant en garderie le soir. A partir du CP, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs sous la responsabilité de Mmes Fanny BLANQUET et Colette PAYS à l'accueil.

L'entretien des écoles

L'entretien intérieur des écoles est effectué tous les soirs par Mmes Marie-Noëlle GUEHO, Corinne MONARDI, Colette PAYS et Fanny BLANQUET. L'entretien extérieur est assuré par M. Jean-Louis HARLAY et Christophe ARTHUR.

Les transports scolaires

A noter, depuis septembre 2021, la compétence transport est assurée administrativement par la Communauté de Communes mais nos personnels seront toujours là.

Les enfants éloignés de leur école peuvent prendre le cas du SIVOS le matin et le soir. Les enfants scolarisés à Glisolles et venant à l'accueil du soir sont prioritaires à 16h23 dans le bus. Mme Christophe ARTHUR et M. Jean-Louis HARLAY conduisent le bus le matin, le midi et le soir. Un accompagnement est assuré lors de chaque trajet. Pour des raisons de sécurité, les chauffeurs et les accompagnateurs veillent au calme dans le car et peuvent être amenés à prendre des sanctions à l'encontre des enfants turbulents. L'agitation dans le car peut distraire l'attention du chauffeur et être une cause d'accident.

La cantine

L'école d'Aulnay équipée d'un lieu de fabrication et de restauration, est le siège de la cantine. Tous les enfants dont les parents le désirent peuvent y déjeuner (régulièrement ou occasionnellement). Le car assure une navette, à l'heure des repas, de Glisolles à Aulnay pour les enfants qui déjeunent à la cantine. Le pointage se fait chaque matin, les repas étant comptés en fonction des inscriptions du matin. Les menus sont affichés toutes les semaines dans les écoles et les mairies. Ils ont été visés pour l'équilibre des repas destinés aux enfants. Nous insistons pour que les enfants goûtent de tout dans le cadre de l'équilibre alimentaire. Nous privilégions autant que faire se peut les circuits courts (fraises de Glisolles, légumes de la ferme bio du Plessis Grohan, fromage de chèvre de Caugé...) et travaillons sur la mise en place de temps en temps de menus végétariens. M. Brigitte COIGNARD assure la fabrication des desserts.

En cas d'oubli d'inscription de votre enfant à la cantine ou de retard le matin, vous devez impérativement appeler la cantine au 06.49.18.44 avant 9h pour indiquer si votre enfant prend ou non son repas.

En cas de neige, de verglas brutal ou d'arrêté

préfectoral, le car n'assure pas le service pour des raisons évidentes de sécurité. Il n'y a pas de changement le midi pour les enfants d'Aulnay. Pour les enfants de l'école de Glisolles, un repas froid et une boisson chaude seront servis le midi sur place et la garderie sera assurée par le personnel du SIVOS à Glisolles à partir de 7h30 le matin et le soir jusqu'à 17h30.

HORAIRES DE RAMASSAGE SCOLAIRE 2021/2022

DEPART	TOUS LES JOURS	RETOUR	TOUS LES JOURS
Arrêts		Arrêts	
Départ Aulnay	7H05	Ecole de Glisolles	16H00
Transfo Angerville	7H13	Transfo Angerville	16H06
Les Fortières	7H15		
La Créperie	7H20	Le Bois des Fortières	16H10
Oissel le Noble	7H22	La Créperie	16H15
La Bretonnière	7H24	Oissel le Noble	16H17
Allée du Mont Planté	7H26	La Bretonnière	16H20
		Allée du Mont Planté	16H23
Allée de la Forêt	7H28		
Cimetière Glisolles	7H29		
Ecole de Glisolles	7H30		
		Allée de la Forêt	16H25
Gaudreville Les Murets	7H35	Cimetière de Glisolles	16H27
Gaudreville Mairie	7H37	Ecole de Glisolles	16H30
Les Boscherons 1	7H42	Ecole d'Aulnay	16H36
Les Boscherons 2	7H43	Ecole de Glisolles	16H42
Ecole de Glisolles	7H52	Rue de la Forge	16H48
Les Anes	8H03	Ecole d'Aulnay	16H50
La mare Aulnay	8H05	Rue des Merisiers	16H51
Cimetière	8H06	Les Anes	16H53
Ecole d'Aulnay	8H10	La Mare Aulnay	16H55
Lotis. De la Forge	8H11	Le Cimetière	16H57
Ecole de Glisolles	8H17	Ecole Aulnay	17H00
ENFANTS SCOLARISES A AULNAY			
Bois des Fortières	8H25	Mairie de Glisolles	17H04
La Créperie	8H30	Bois des Fortières	17H07
Oissel le Noble	8H31	La Créperie	17H11
La Bretonnière	8H33	Oissel le Noble	17H12
Allée du Mont Planté	8H35	La Bretonnière	17H14
Allée des Bouleaux	8H37	Allée du Mont Planté	17H17
Cimetière Glisolles	8H39	Cimetière de Glisolles	17H22
Ecole d'Aulnay	8H47	Gaudreville Les Murets	17H29
		Mairie Gaudreville	17H32
		Boscherons 1	17H39
		Boscherons 2	17H40
		Retour AULNAY	17H50

En ce qui concerne l'arrêt au transformateur d'Angerville, les enfants doivent être accompagnés jusqu'au point de montée.

LES TARIFS 2021/2022

Bus scolaire

Pour tous, même pour les enfants scolarisés à Glisolles et allant à la cantine, une inscription est nécessaire. **Pour obtenir la carte de bus et les horaires de votre enfant, il faudra vous rendre sur le site :**

<https://www.normandie.fr/transport-scolaire>

pendant la période d'inscription (généralement entre mi-juin et fin juillet).

Au-delà de cette période, une pénalité de 20€ sera appliquée par la région (sauf en cas de déménagement et de changement d'affectation scolaire tardive).

Pour les enfants de primaire de l'Eure, le tarif 2021 est de 120€ pour l'année (prise en charge de la commune à 50 % sur demande en mairie).

Cantine et goûter

Le repas des enfants 3,61 € dont 0,58 € pour l'accueil et l'encadrement

Le goûter 0,32€.

Accueil périscolaire

facturé en fonction des revenus aux tarifs suivants :

Revenus mensuels imposables	TARIF par jour	FORFAIT MENSUEL POUR			
		1 enf	2 enfs	3 enfs	4 enfs
N°1 de 0 à 610€	0.97€	8.83€	12.83€	17.53€	21.92€
N°2 de 611 à 915€	1.31€	12.82€	18.02€	21.79€	26.98€
N°3 de 916€ à 1067€	1.63€	15.47€	20.24€	31.07€	34.17€
N°4 de 1068€ à 1220€	1.98€	19.58€	26.66€	41.08€	43.09€
N°5 1221€ à 1372€	2.42€	23.60€	32.98€	44.88€	47.22€
N°6 de 1373€ à 1525€	2.60€	28.22€	38.49€	51.31€	53.83€
N°7 de 1526€ à 2287€	3.04€	35.63€	59.38€	80.11€	86.12€
N°8 de 2288€ à 3049€	3.48€	41.35€	65.38€	82.59€	89.48€
N°9 de 3050€ et +	4.33€	42.54€	68.03€	85.04€	93.47€

7. ASSOCIATIONS - SPORTS ET LOISIRS

7.1. Le terrain multisports : Espace François FABER

Situé rue de Boutigny. Le terrain multisports a été réalisé en 2016 pour les écoles et les habitants d'Aulnay-sur-Iton.

Accès libre au public tous les jours entre 8h20 et 22h00

Règles de sécurité et respect des équipements :

- Équipé d'une caméra vidéo surveillance
- Consommation d'alcool strictement interdite (arrêté communal 2020-07).
- Animaux interdits.

Terrain multisport

- Terrain de pétanques
- Aire de jeux - 6 ans
- Terrain multisport en gazon synthétique
- Panier de basket avec demi-terrain
- Terrain de Foot
- Piste de course de 100 m
- Terrain de tennis
- But de Hand-Ball



Terrain de tennis

Le terrain de tennis implanté sur cet espace permet d'échanger quelques balles dans d'excellentes conditions puisque cet équipement est bien entretenu. Force est de constater que son utilisation est appréciée lorsque les conditions climatiques le permettent, aussi bien par nos concitoyens (qui sont prioritaires) que des joueurs venus de l'extérieur.

Devant l'engouement rencontré, un système de réservation a été mis en place afin de réguler l'utilisation de l'espace et en proposant de réserver une séance journalière d'1h30, ce qui permet d'assurer son créneau de jeu.

Le règlement d'utilisation du terrain de tennis ainsi que l'accès à la réservation sont disponibles sur le blog de la commune à la rubrique :

« Vivre à Aulnay /Iton > Le terrain multisports ».



7.2. L'association Aulnay Loisirs

L'association vous propose de se retrouver chaque mardi après-midi autour des activités proposées. L'association est ouverte aux habitants d'Aulnay ainsi qu'aux personnes extérieures. La cotisation annuelle et individuelle fixée à 10€ donne accès à toutes les activités. Possibilité de participer gratuitement (sauf bowling 10€) à 2 séances pour découvrir l'association (offre valable pour toute nouvelle adhésion).

- **1er mardi du mois > Animation -Jeux de société :** 14h salle du conseil à la Mairie d'Aulnay/Iton. Chacun prendra soin d'apporter les outils collaboratifs nécessaires à ces activités.
- **2ème mardi du mois > Sortie Marche :** 14h à la salle des fêtes d'Aulnay/Iton. Un co-voiturage pourra être mis en place selon les besoins tout en veillant à ne pas y impliquer obligatoirement les mêmes contributeurs.
- **3ème mardi du mois > Sortie Bowling :** 14h au parking de l'Aerobowling : 1 Rue Gay Lussac 27000 Évreux. Une participation de 10€ sera demandée à chaque séance (incluant 2 parties), les consommations éventuelles restant à la charge du participant.
- **4ème mardi du mois > Pétanque :** En fonction des conditions climatiques, 14h au terrain de boules de l'espace François FABER à Aulnay sur Iton

Toutes les informations sont disponibles sur le site web de l'association. Pour des compléments d'informations vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes :

Association Aulnay Loisirs
Mairie d'Aulnay sur Iton

✉ : 2 rue de Boutigny 27180 Aulnay-sur-Iton
☎ : 06.83.07.84.56
@ : aulnayloisirs@orange.fr
<https://aulnayloisirs.monsite-orange.fr/>

7.3. CSB Judo - Ju Jitsu / Taiso



Ouvert depuis 1993 le club accueille un public d'âges variés de 3 à 77 ans chacun y trouvera sa place et chacun prendra du plaisir dans sa pratique sportive. Le club est affilié à la Fédération Française de Judo. C'est un club dynamique qui organise des challenges, un spectacle de fin d'année, des goûters et des stages pendant les vacances. Le professeur Thierry Blondeau, diplômé d'état et 3ème DAN intervient également sur les rythmes scolaires et a plus de 25 ans d'expérience.

Les activités du club - Salle N°3 du Gymnase de la Bonneville :

Le Mardi	Le Mercredi	Le Vendredi
19h15 à 20h30: Taiso activité de remise en forme sur musique avec différents matériels -A partir de 14 ans.	16h à 17h : Éveil judo - 3/4 ans 17h à 18h: Judo 5/6 ans 18h à 19h : Judo 7/8 ans 19h à 20h: Judo 9/12 ans 20h à 21h30: Ju-Jitsu/Self défense à partir de 14 ans	18h à 19h: Judo 6/8ans 19h à 20h : Judo 9/12ans 20h à 21h30: Judo loisir/ compétition

☎ : 06 73 43 89 22 - 06 73 61 71 37
@ : csbjudo@wanadoo.fr

7.4. CSB Cyclisme

La section cycliste du CLUB SPORTIF BONNEVILLOIS a été créée en 1949 par M. Georges KUNLE. Depuis, le club a vu naître de nombreux champions. Pour les cotisations et coût des licences, et les inscriptions, consulter le président de la section M. POINTEAU Cédric :

☎ : 06 10 11 10 66

@ : cyclismecsb@gmail.com

7.5. Les compagnons de la Noé



Les compagnons de la Noé est une association médiévale sur la Bonneville sur Iton. Loi 1901 créée en mai 2007, ils proposent différentes activités : parcours Petit Ecuyer, Organisation d'une Fête Médiévale tous les 3 ans, Figuration lors de vos Fêtes Médiévales, Foire à Tout, Fête des Écoles, Journée Pédagogique en classe sur le moyen-âge, Atelier calligraphie dans les écoles, Stand de Calligraphie, Stand de fabrication de bourses, Animation lors d'un Mariage, Spectacle aux drapeaux, Spectacle de feu avec Bolas enflammées, bâton de feu, éventail de feu et combat à l'épée.

Pour chacun de leur spectacle son et lumière organisé tous les 3 ans sur le domaine de la Noé, les compagnons recherchent des bénévoles figurants et des bras pour la technique et le montage des décors. N'hésitez pas à vous renseigner et à les rejoindre sur cette belle aventure humaine.

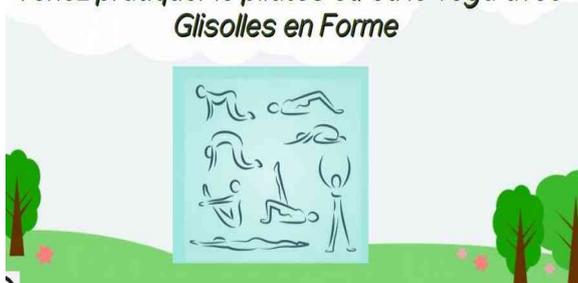
☎ : 06 73 43 89 22 - 06 73 61 71 37

@ : csbjudo@wanadoo.fr

<https://lescompagnonsdelanoie.blog4ever.com/contact>

7.6. L'association Glisolles en forme

Venez pratiquer le pilates et/ou le Yoga avec
Glisolles en Forme



Chaque semaine, le mardi soir et le mercredi matin, 3 cours de Pilates et 2 cours de yoga, chacun d'une heure.

Animatrices, diplômées et certifiées

Pour femmes et hommes de tous âges
Pratique active, adaptée à vos possibilités,
respectueuse de votre corps et de votre bien-être.

Ambiance détendue et bienveillante

Glisolles en forme

☎ : 06 72 65 33 28 ou 06 33 17 89 44

<https://www.glisolles.fr/2021/08/21/glisolles-en-forme-cest-reparti/>

7.7. L'espace MaiLiSo



L'Espace Mailiso de Conches en Ouche est une association d'éducation populaire de Loi 1901 créée en 1957 sous forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture. Elle est devenue Centre Social en 1990.

L'Espace Mailiso a une vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale, vocation familiale et plurigénérationnelle en étant un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux. C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Vendredi de 9h à 12h.

Adhésion annuelle : obligatoire à l'inscription. 6€ pour un enfant (hors communauté de communes : 12€) - 12€ pour un adulte (24€ hors communauté de communes).

✉ : 4, rue Ste Foy - BP 19
27190 Conches en Ouche

☎ : 02 32 30 23 15

@ : contact@espacemailiso.net
http://www.espacemailiso.net/

7.8. Piscine de Conches en Ouche



✉ : Place Pierre de Coubertin
27190 Conches en Ouche
☎ : 02 32 30 14 41

Équipée d'un grand bassin de natation avec plusieurs couloirs de nage.

Elle sera complètement rénovée en août et septembre 2022.

En tant que membre de la communauté de commune de Conches en Ouche nous avons accès à la piscine avec des tarifs préférentiels :

Enfant (de 3 à 15 ans) : 1.50 €

Adulte : 2.30 €

Cartes d'abonnement : 12 entrées /1 an -

Enfant : 15 € / Adulte : 23 €

- **accès libre public** horaires sur [site internet de Conches en Ouche](http://site.internet.de.conches.en.ouche).
- **Depuis le 22 juin 2020, réservation préalable obligatoire au 02.32.30.14.41.**
- **cours de natation** tous niveaux,
- initiation à l'**aquagym**,
- **bébés nageurs**,
- activités pour seniors.

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Vivre ensemble

8.1.1. Nuisances sonores

Les activités bruyantes réalisées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments que :

les jours ouvrables	8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
les samedis	9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés	10h à 12h

(arrêté du mercredi 24 juin 2020 basé sur l'arrêté préfectoral n°20144268-001 article 7 du 25 septembre 2014)

Précisions : "Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes dispositions propres à préserver la tranquillité du voisinage, en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores." - "Dans le même esprit, les habitants doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction".

8.1.2. Le brûlage des déchets végétaux

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts précise que **cette pratique est strictement proscrite pour les particuliers et les collectivités.**

En effet, au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.

Pour rappel, sont considérés comme déchets verts : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les autres déchets végétaux issus des jardins et parcs de particuliers.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, et privilégient la valorisation des déchets verts : compostage, broyage, paillage, apports en déchetteries.

En cas de non-respect de la réglementation, une contravention de 750€ (article 131-13 du code pénal – décret 2020-1573) peut être appliquée à tout contrevenant.

8.1.3. Entretien des trottoirs et des caniveaux

Tous les été, taillons nos haies à l'aplomb de la clôture, le trottoir est pour les piétons et nous sommes nombreux à marcher. Durant l'hiver, penser à déneiger ou à jeter du sable, des cendres ou de la sciure devant vos habitations en cas de gelées.

La réglementation (arrêté municipal n°8/2021) prévoit que chaque habitant nettoie le long de son mur ou de sa clôture, beaucoup d'entre vous le font déjà, qu'ils en soient remerciés... mais d'autres oublient. Merci à tous de se souvenir que quelques dizaines de mètres au plus ne nécessitent pas un effet fort surhumain et évitent aux mauvaises herbes de trop se reproduire au pied des murs.



Si la plaque qui indique le nom de la rue est près d'une haie, elle doit toujours rester visible, il suffit de tailler suffisamment autour

Veillez aussi à ne pas gêner le passage sur le trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Tout dépôt de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spécial délivrée par les services municipaux, est interdit sur la voir publique.

Merci à tous de vos efforts.

8.2. Que faire de nos déchets ?

La collecte par le SETOM de l'Eure sur
Aulnay s'effectue
TOUS LES JEUDIS MATIN
(décalage d'une journée à prévoir en cas
de semaine avec un jour férié).

Chaque foyer doit posséder au minimum une poubelle bleue ou jaune et une poubelle habituelle (verte, grise, ...) à sortir devant votre domicile le jour de collecte. Au printemps 2022, la commune sera dotée de poubelles à couvercle jaune pour les recyclables et les conditions de tris seront simplifiées. En cas de problèmes avec vos poubelles, venez le signaler à la mairie.

Le SETOM (Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères) de l'Eure nous signale, que la plupart du temps, les poubelles bleues ou jaunes sont mal utilisées. Pour la protection de l'environnement et l'avenir de nos enfants il est important de bien trier ce que l'on jette.

Le tri + simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

SETOM
de l'Eure

**TOUS les flacons et bouteilles
en plastique vides**



**TOUS les cartons
et briques vides**



**TOUS les emballages
en métal vides**



**Les bons réflexes
de tri pour un
recyclage optimisé**

- Jetés directement dans le bac jaune
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués

À PARTIR DE **SEPTEMBRE 2021**

**TOUS les pots, barquettes
et films plastiques**



**TOUS les petits
emballages en métal**



RAPPEL

TOUS les **papers et emballages en verre vides** sont à déposer uniquement dans les **bornes de tri**.



+ d'informations : setom.fr

CITEO
Donnez ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Médicaments périmés, seringues usagées...

Pharmacie

- Encombrants (meubles, gros électroménager...),
- Produits chimiques polluants (peintures, huiles de vidange, huiles alimentaires usagées, restes de produits phytosanitaires...),
- Appareils électriques et électroniques,
- Piles, batteries, ampoules, néons...
- Bois, métaux, cartons, vêtements.
- Gravats...
- Déchets verts.

Déchetterie de Conches-en-Ouche

Verre : bouteilles, pots, bocaux... sans bouchon ni capsule.

Conteneurs spécifiques

Vêtements et chaussures propres et en bon état.

Espace propreté de La Bonneville-sur-Iton

Il n'y a plus de ramassage une fois l'an des encombrants, soit vous déposez à la plateforme de Conches, soit il est possible d'appeler le service de la Communauté de Communes pour enlèvement à domicile du gros électroménager, soit il peut être repris par le livreur des nouveaux appareils.

En mairie, vous trouverez :

- un carton pour jeter les cartouches d'encre (imprimantes, photocopieurs),
- une poubelle pour les bouchons plastiques et une pour les bouchons en liège,
- des petits livrets intitulés : simplifiez-vous le tri,
- des précisions pour tout ce qui concerne les ordures ménagères et les déchets.

N'hésitez pas à vous renseigner.

8.3. Des composteurs à votre service :

Le Compostage, c'est pratique et écocitoyen. Dans un composteur, il est possible de mettre :

- des déchets de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, mauvaises herbes...)
- des déchets de cuisine (épluchures de légumes et fruits, marc de café et filtre, sachet de thé, restes de repas, coquilles d'œufs ...)
- des déchets ménagers non alimentaires (fleurs fanées, sciure et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout, mouchoirs en papier...).

Pour répondre au mieux à vos besoins individuels, la communauté de Communes du Pays de Conches vous propose deux types de composteur :



- 400 litres (15€),
- 600 litres (20€).

Le règlement s'effectue en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Communauté de Communes du Pays de Conches - 14 rue Jacques Villon - 02.32.30.04.54 - veronique.porte@conchesenouche.com.

Prévenir avant d'aller les chercher

8.4. Actions de solidarité

Nous nous sommes engagés depuis le début du mandat dans la mise en place de projets solidaires. Des actions ont déjà mis en place dans ce sens :



- **la collecte de bouchons en liège et en plastiques** au profit des associations "La Chaîne du liège" et "Bouchons 276" pour contribuer à leurs actions en faveur des personnes handicapées ou contre le cancer.
- **l'achat de chocolats** dont les bénéfices ont été reversés par une association d'aide au Vietnam au village Liên So'n 2 pour soutenir leur habitat.
- **des formations mises en place par l'espace MaiLiSo**, organisées et financées par la région Normandie à destination de tous les normands qui ont besoin d'acquérir et de consolider leurs compétences de base afin d'accéder à un emploi ou à une formation dans de meilleures conditions.
- **la mise en ligne sur le blog de recettes de produits d'entretien écologiques.**
- **des jeunes en service civique peuvent intervenir chez des personnes isolées à faible mobilité** pour discuter jouer, marcher (encadrement par MaiLiso).

Vous pouvez retrouver des compléments sur toutes ces actions en allant sur notre blog <https://mairie-aulnaysuriton.blog4ever.com>. rubrique "Évènements/animations > Solidarité".

9. NOTRE PASSÉ

9.1. L'histoire de la commune

Époques Néolithique à Gallo-romaine

Ce n'est pas dans les écrits que l'on trouve les premières traces de l'histoire d'Aulnay mais dans la terre. En effet, le 9 mai 1849 un habitant de Caugé découvrait un miroir du 1^{er} siècle que l'on peut admirer au musée d'Évreux. En 2002, lors de sondages sur le terrain du lotissement des 5 sols, les fondations d'une villa gallo-romaine furent mises à jour. Par ailleurs quelques outils préhistoriques continuent d'être découverts sur la commune et aux environs, ce qui autorise à penser que les lieux étaient occupés à l'époque néolithique. Au début du premier millénaire, la forêt et les grottes favorisaient l'implantation d'un habitat relativement simple et permettaient aux habitants de se protéger des invasions barbares fréquentes.

Le nom de « Aulnay » vient du latin « Alnetum » qui signifie un lieu planté d'aulnes. Ces arbres ont la faculté de « boire » l'eau et avaient donc l'avantage, sinon d'enrayer, au minimum de temporiser les inondations et de stabiliser les berges. Il faut souligner, que bien avant que l'on en trouve la trace écrite, le flottage du bois existait depuis le début de l'exploitation forestière. La bonne tenue des berges était donc indispensable. Ce bois flottait jusqu'à Louviers, quelques lieues après le confluent de l'Iton et de l'Eure. Il pouvait continuer son chemin jusque-là où peuvent nous emporter nos rêves !

Moyen-âge

Les documents qui, les premiers, parlent réellement de notre village remontent au **XII^{ème}** siècle. La seigneurie d'Aulnay était puissante, dotée d'une forteresse, appelée le manoir (mais qui n'a rien à voir avec l'actuel qui date du début du XX^{ème}), dont l'emplacement reste à préciser (un coutumier de 1420 donne quelques indications).

Elle était également riche d'au moins 3 moulins (à eau) :

- *Le 1^{er} était situé près du pont de la Bonneville (dit de Quincampoix ?).*
- *Le 2nd près de Cativay, destinée à agrandir les terres de l'abbaye de la Noë.*
- *Le 3^{ème} se situait vraisemblablement rue du... Moulin !*

Une « grange Dimière », dont on voit encore les restes d'un mur, derrière l'ancienne Mairie, *complétait avec l'église, ce riche fief.* Celui-ci a appartenu à un grand nombre de Seigneurs, soit par mariage, par héritage, par achat ou échange de biens, ou en récompense pour bons et loyaux services, au gré des guerres de religion et de celle de cent ans. La liste en est fort longue jusqu'à la révolution.

L'abbaye de la Noë fut fondée en 1144 par des moines de l'ordre de Cîteaux venant de Jouy dans l'Yonne. Ils y restèrent 6 siècles.

La construction de l'église d'Aulnay débuta fin du XIIème pour se terminer début du XIIIème, en ce qui concerne le chœur, et au XVIème siècle pour la nef.

Périodes renaissance et classique

Durant la période féodale, on peut voir le paysage se transformer, passant d'une emprise forestière à des emprises multicultures. Se poursuit l'exploitation du bois et s'ajoutent l'élevage en prairie, la culture de céréales et de nombreux vergers de pommes à cidre.

Le 23 décembre 1712, un acte royal autorise la construction de la forge à La Bonneville. On ne sait quand furent allumés les feux, mais ceux-ci étaient en activité en 1731 ; un début d'industrie qui aura un impact sur la commune au cour des siècles.

Aulnay reste un village groupé autour de l'église et comporte plusieurs dépendances : le Buginet, Cativet, les Côtes de Conches, la Friche, le Souci, les Bovettes. Comme souvent à cette époque, les maires traitent les affaires communales chez eux et vraisemblablement jusqu'en 1906 date probable de la construction de la 1^{ère} mairie près de l'église.

Les années qui suivirent la révolution, ne marquent pas de modification profonde. La dominante reste l'exploitation agricole et l'artisanat.

En 1789, les états généraux marquent la fin de cette époque. Comme dans toutes les communes, deux députés sont élus pour aller porter le 9 mars à l'assemblée le « cahier de doléances, plaintes et remontrances » des habitants de la paroisse d'Aulnay. À noter que ces récriminations portent sur les impôts, la justice, le saccage des champs et pâtures par le gros gibier, des demandes de précisions sur l'utilisation des grosses sommes d'argent versées pour les routes.

19ième siècle et début du 20ième

La construction de la voie de chemin du fer Paris-Cherbourg marque le début d'une profonde évolution.

En 1846 : la réalisation d'une nouvelle ligne reliant Paris à Caen à partir de Mantes-la-Jolie est décidée par l'État. Les travaux débutent en 1853 et le 18 novembre 1855, le 1^{er} train entre en gare de Caen.

Aulnay est coupée en deux dans toute sa longueur, des terrains sont concédés à la société des chemins de fer Paris-Cherbourg entraînant des expropriations.

Le lac de la Noé naît, car c'est à cet endroit que l'on prend les cailloux pour le ballast.

Afin de garder la continuité de la vie de la commune, quatre passages à niveau sont construits. Il fallut sans doute un peu de temps pour accepter cette cicatrice. Par ailleurs, si le premier souci fût de favoriser le tourisme, les échanges commerciaux vont se développer et il sera plus facile de se rendre à Paris, déjà nœud ferroviaire, pour compléter ses destinations.

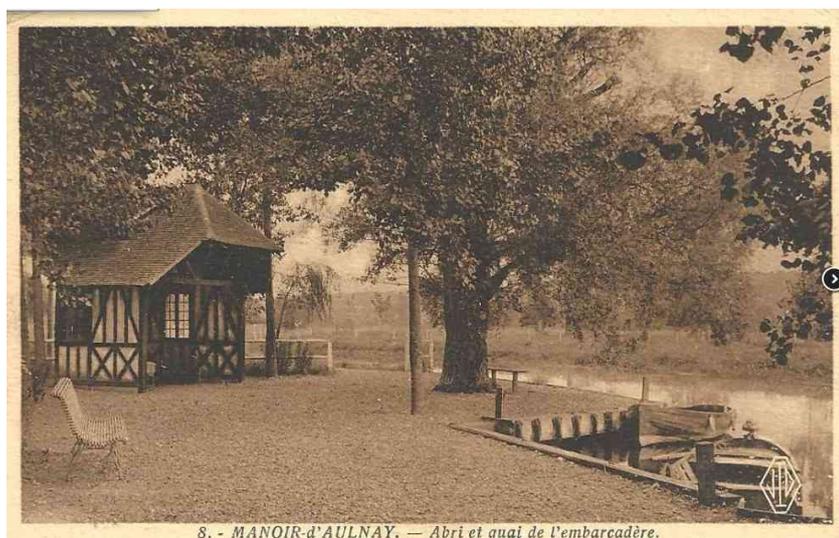
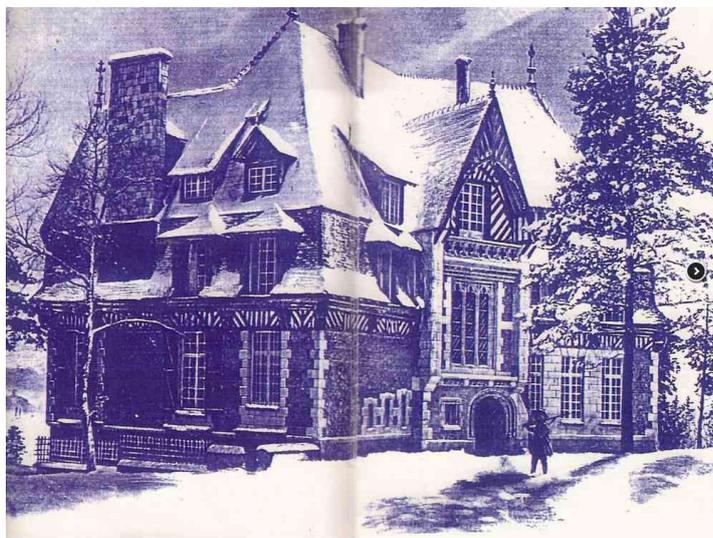
En 1989 débute l'électrification de la ligne avec rectification de certains tracés et suppression de passages à niveau. La cicatrice est ravivée et il fallut à nouveau assurer la continuité de la vie communale. Les ponts sont les nouveaux liens.



Le pont de fer.
Vers 1910

Au début du XXème siècle, construit sur les hauteurs, **le Manoir d'Aulnay** doit son style actuel (Viollet-Le-Duc, anglo normand) au début du XXème. Il fut offert par le propriétaire du château de Trangis en cadeau de mariage à sa fille.

En 1935, un funiculaire, reliant l'ancienne route de Conches par le bas de la vallée (La route par saint Sébastien n'existait pas) est aménagé pour favoriser le transport des marchandises et permettre à ses occupants d'aller pêcher dans l'Iton.



8. - MANOIR-d'AULNAY. — Abri et quai de l'embarcadère.

En 1906, l'**école publique mixte** (mairie actuelle) ouvre ses portes. Elle recevait les élèves du CP au Certificat d'études. En face se tenait le logement des instituteurs, c'est actuellement « Céline Coiffure ». Précédemment la scolarité était assurée à La Bonneville.

École.
logement instituteur.
Vers 1910



343. LA BONNEVILLE (Eure) — Aulnay - Vue générale

1914-1918 / 1939-1945

Ces 10 années comme partout en France et dans le monde ont modifié considérablement nos vies dans tous les domaines.

La grande guerre qui a fait plusieurs millions de victimes n'a pas épargné Aulnay ou l'on dénombre 2 morts au combat.

L'absence massive des hommes marque, curieusement, l'entrée dans une civilisation « moderne ». Les femmes, notamment, deviennent chef de famille et prennent de plus en plus de responsabilités. A la campagne, elles deviennent de réelles cheffes d'entreprises agricoles. À partir de 1916 on les voit de plus en plus nombreuses dans les usines.

Entre les deux guerres l'agriculture commence à décliner au profit d'une industrialisation grandissante.

Le salaire des ouvriers, malgré des conditions de travail déplorables (d'où les mouvements sociaux importants de 1936), reste une base stable de revenu.

La forge de La Bonneville se développe. Des habitants d'Aulnay vont y travailler, petit à petit on assiste à une modification de l'habitat.

Il n'y a pas encore de grande migration vers d'autres lieux de travail.

Pendant la 2nde guerre, l'industrie, paradoxalement, prend encore plus d'essor avec les « efforts de guerre ». On déplorera 8 morts au combat

Anecdote : En 1940, les Allemands s'installent dans le Manoir d'Aulnay pour développer un centre de télécommunication (pour la Luftwaffe), base arrière de la côte normande.



L'après-guerre

Mais c'est surtout après la guerre qu'Aulnay change.

1950/1955 : apparition des premiers lotissements rue de la Forêt et rue de la Vallée pour loger des familles de la commune. Quelques personnes travaillent à la Forge ; une grande majorité exerce sur Évreux et progressivement sur Paris.

Dans les années 1960, on compte encore 18 agriculteurs. Il n'en reste aujourd'hui qu'un seul ainsi qu'un maraîcher. La population ne va cesser de se modifier : plus de cadres, moins d'ouvriers, quelques artisans et maintenant beaucoup de retraités, 44%.

En 1970 est construite **une nouvelle école**, celle que l'on connaît aujourd'hui. Elle accueille les enfants de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. La même année (1970), la mairie emménage dans l'ancienne école.

Toujours dans le domaine scolaire, En 1984 est créé le SIVOS-GAG qui regroupe les villages de Glisolles, d'Aulnay et de Gaudreville. Les élèves sont répartis sur deux sites, à Glisolles du CE1 au CM2 et à Aulnay de la maternelle - petite section - au CP. Il n'y a pas d'école à Gaudreville : les 3 communes mutualisent leurs forces pour mieux répondre aux besoins des enfants.



Les années 2000

En 2000, la commune entre dans la communauté de communes du pays de Conches.

Le village s'étend du bout de la rue de La Forge jusqu'à son entrée par la rue François Faber. La création du lotissement de Forge et plus tard celle du lotissement des 5 sols assurent l'homogénéité urbaine de la commune. Ces deux opérations contribuent à garder l'harmonie d'Aulnay. Adopté en 2008, le PLU confirme ce désir d'harmonie. L'objectif de celui-ci est : "Comment faire évoluer le village tout en lui gardant son caractère, en améliorant autant que faire se peut le cadre de vie de tous."

De 60 hectares au départ, le Manoir n'en compte plus aujourd'hui que 8 et développe depuis 1992 des activités d'hôtellerie (séminaires, réceptions...).

La mairie a été entièrement rénovée en 2010-2011 afin de donner aux personnels de meilleures conditions de travail, de permettre un accueil plus agréable pour le public

nombreux, aux normes d'accès pour les personnes handicapées et des bureaux pour vous recevoir.

Ces dernières pages sont loin d'être exhaustives. Ce n'était pas le but. Certes elles mériteraient d'être largement développées ; elles ne veulent donner que quelques points de repère dans notre histoire. À chacun de poursuivre ses recherches ! M. Rigal-Roy, ancien maire de 1983 à 2004 a fait des recherches et a publié un livre disponible en mairie.

9.2. François Faber (1887-1915) - Vainqueur du tour de France en 1909 et 2ème en 1908 et 1910

Nous retiendrons ce personnage qui a marqué le sport cycliste, ô combien répandu dans notre commune et chez nos voisins.



Luxembourgeois par son père il naquit à Aulnay sur Iton le 26 janvier 1887.

- 1906, année de son premier Tour, il décharge du sable à Courbevoie. Il a dix-neuf ans, il abandonne, mais commence un apprentissage de la route qui le conduira au sommet. Ce gaillard est impressionnant : 1,78 m, 85 à 90 kg, gabarit impressionnant à l'époque.
- 1908, il brille dans les Tours de Lombardie (1er) et de France (2ème), dans Paris-Roubaix et Paris-Tours (3ème), il devient « le géant de Colombes » où il réside.
- 1909, il accuse 91 kg au départ du Tour. Mais cet excédent lui sert de réserve pour affronter la neige, le froid et la pluie de l'édition la plus terrible de l'histoire. Il s'offre cinq victoires d'étape d'affilée et plus de 500 kilomètres de fugues victorieuses. Il casse deux fois sa chaîne, échappe à la mort à Chambéry et relègue Garrigou à 20 points, après un sixième bouquet à Bordeaux. Du jamais vu.
- 1910, son duel avec Lapize est épique, et perdu d'un cheveu. Il devient bon samaritain pour ses équipiers et enrichira sa collection d'étapes (19) et d'échappées au long cours.
- 1915, engagé dans la Légion étrangère, il tombe à Carency, pas très loin de cet Enfer du Nord qu'il avait vaincu en 1913.

Jean-Claude Rigal-Roy

9.3. Un blason pour la commune

Rapide historique de l'origine des armoiries

Elles remontent au 12^e siècle. Leur premier support fût le bouclier (l'Ecu), elles permettaient de distinguer les alliés, des adversaires parmi tous les combattants bardés de fer. Puis le blason est devenu le signe de reconnaissance : "la carte de visite" de lignées, de corporations, de familles, mais aussi de communautés, de villes et de villages.

Pour Aulnay, nous avons retrouvé 4 blasons de famille de seigneurs d'Aulnay et autres fiefs. Notre village, lui, n'avait pas de blason, le conseil municipal a donc décidé de l'en doter.

Mais ce n'est pas aussi simple qu'on pouvait le penser et le recours à un spécialiste s'est avéré indispensable. C'est Monsieur Denis JOULAIN Historien et Héraldiste qui fût choisi et que nous remercions vivement pour son aide et ses conseils. Science des armoiries, l'héraldisme a donc ses lois, sa grammaire et ses vocables. Le blason est symbole d'identification et par-là même, "il veut dire quelque chose" Il n'y a pas d'écu sans signification.

Le blason communal

Voici donc la déclinaison (en langage héraldique) du Blason communal qui a été présenté le 8 mai 2003 à la population rassemblée à la salle des fêtes.

1. Parti d'or et d'azur
Il fallait tout d'abord choisir les couleurs de base :
• Le jaune "or" représente le soleil.
• Le bleu "azur" symbolise l'eau.
Ces deux couleurs font référence à la vie.

9. Le listel
Sur le listel figure les lettres du mot
R E S P E C T.
Les lettres de ce mot sont ici épelées car à chaque lettre correspond un qualificatif communal, objet de l'enquête réalisée auprès des habitants d'Aulnay sur Iton.

2. Du chevron de l'une en l'autre
Un chevron posé comme un pont présume le "A" d'Aulnay.

8. Le « léopard »
Il rappelle que nous sommes Normands

3. Accompagné d'un tiers de pal mouvant de la pointe aussi de l'un dans l'autre
Ce "tiers de pal" formera le "i" de l'Iton

7. Et à sénestre d'un cygne et tout d'argent
Les enfants de la commune questionnés à l'époque par l'intermédiaire de nos enseignants ont témoigné de beaucoup d'intérêt à la présence de cygnes dans notre environnement. Rendons leur cet hommage (aux enfants et aux cygnes) par la présence sur notre écu de l'élégant volatile.

4. Surmonté d'une onde de sable remplie d'argent
Cette onde de sable figurant l'Iton finira le A.

6. Le chef à dextre chargé d'une feuille d'aulne
Une feuille d'aulne en référence aux plantations d'aulnes à l'origine du nom de notre village.



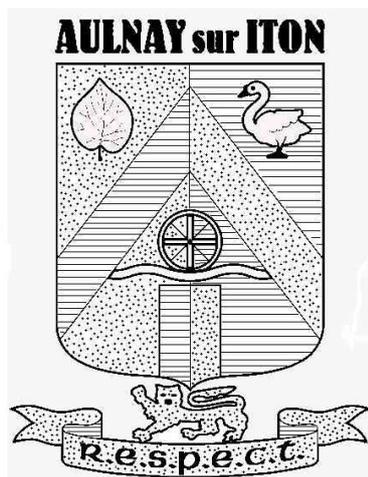
AULNAY sur ITON

R.E.S.P.E.C.T.

5. Portant une roue de moulin du même, le tout brochant sur la partition
La roue de moulin fait référence aux nombreux moulins qui jalonnent le cours de l'Iton. Trois sont recensés au 19^{ème} siècle sur notre commune et ce depuis le moyen âge.

Le listel - R. E. S. P. E. C. T... POURQUOI ?

Sur le listel figure donc les lettres du mot **R E S P E C T**. Les lettres de ce mot sont ici épelées car à chaque lettre correspond un qualificatif communal, **objet de l'enquête réalisée auprès des habitants d'Aulnay sur Iton**. Les initiateurs remercient ici toutes celles et ceux qui les ont aidés et tous les participants qui ont répondu à la consultation, dont voici le résumé des propositions



- R** : *comme* Reconnaissance, Rigueur, Rencontre, Radieux, Responsabilité, Réflexion,
E : Espérance, Écoute, Entraide, Égalité ...
S : Sociabilité, Service, Sagesse, Solidarité ...
P : Partage, Prospérité, Paix, Parité...
E : Écologie, Espérance, Énergie, Environnement, Efficacité, Équité ...
C : Compassion, Concertation, Chaleureux, Citoyenneté, Courtoisie ...
T : Tolérance, Tradition, Territorial, Tranquillité, Transmission, Travail ...

A noter que le mot Tolérance a été de très nombreuse fois citée. C'est à méditer. .. En ce qui concerne les phrases que certains d'entre vous ont composées, en voici quatre exemples :

- Responsable Et Solidaire, Protégeons l'Environnement Contre Tout (ou rien).
- Respecter ses concitoyens en toute Équité pour la Sécurité et la Pérennité de tous dans un Environnement de Citoyenneté et de Tolérance.
- Rester Ensemble et Solidaire Pour l'Équité, le Civisme et la Tolérance.
- Restons Ensemble Soudés Pour Écouter, Construire, Transmettre.

Parmi les réponses des habitants, voici les mots clés les plus marquants :

R : comme RIGUEUR
 E : comme ECOUTE
 S : comme SAGESSE
 P : comme PARTAGE
 E : comme ENERGIE
 C : comme CIVISME
 T : comme TOLERANCE

Mais c'est à chacun de nous de faire son propre choix selon son cœur et ses idées. En effet le mot "**RESPECT**" se suffit à lui-même, car il englobe beaucoup de choses. En commençant par le **respect** de soi-même, le **respect** des autres, de l'environnement, des lois, de la morale, de la culture ... etc.

*D'après l'article du bulletin n°42 de Décembre 2003 signé par :
 Nathalie VERHULST et Jean-Paul MAECHLER
 Jean-Pierre RION et Jean-Claude RIGAL ROY*

10. ACTIVITÉS, TOURISME ET LOISIRS



Aulnay sur Iton



L'église Saint Pierre, une petite église discrète ...

À l'origine, il s'agissait d'une chapelle, représentée par le chœur actuel. Lors de la restauration, la structure des murs de la nef, a révélé qu'elle fut édifée par les habitants du village, bien qu'elle ait appartenu à de grands seigneurs, comme en attestent les fragments d'une litre extérieure. Les archives le confirment. Des éclats de fresques permettent d'indiquer la date, de la construction du chœur : fin XII^{ème}, début du XIII^{ème}.

Le XVI^{ème} siècle fut très favorable pour Aulnay. La nef fut alors construite et toutes les statues, sauf celle de Saint-Sébastien (XVII^{ème}), vinrent enrichir l'édifice et contribuer à la ferveur populaire. Construite au XVI^{ème} siècle, sans contreforts extérieurs, l'on découvre quatre fenêtres en ellipse aplatie. Elles sont biseautées. Seul, le

vitrail de la fenêtre nord, représentant la Vierge allaitant nous est parvenu. Ce vitrail a servi de référence pour la réalisation des vitraux modernes.

Depuis 1986, la Commune d'Aulnay et l'Association Saint-Pierre- Notre-Dame-des-Aulnes ont œuvré, en parfaite harmonie et avec le concours financier complémentaire des instances compétentes, à la restauration de ce patrimoine culturel. La Commune a à sa charge, la restauration et l'entretien du bâtiment. L'Association a assumé les objets d'art : tabernacle, statues, tableau, ainsi que la réalisation des vitraux, du chauffage, de l'autel et de l'ambon en pierre.

Ainsi ce patrimoine revit-il à nouveau, assurant la transition avec les générations futures.

Ancienne association Saint-Pierre-Notre-Dame des Aulnes.
L. et J.P. LEJEUNE.

Le mur d'enceinte

Celui-ci se situe non loin de l'église, derrière l'ancienne mairie. Sans doute celui de la grange dimière du 12^{ème} siècle.

Le donjon

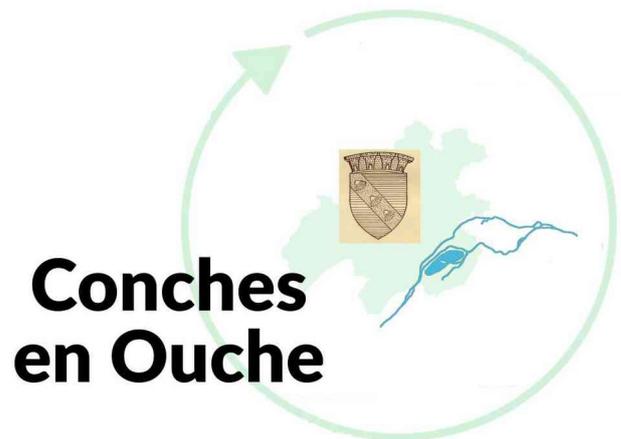
Construit à la fin du XI^{ème} siècle par Roger III de Tosny, seigneur de Conches.

L'épaisseur des murs est de 2.60m. Les murs et les embrasures des fenêtres étaient enduits d'une couche de mortier mélangé de chaux et de sable fin afin de donner une apparence plus noble à cette construction en silex.

Au rez de chaussée : c'était la réserve des vivres, il n'y avait pas de fenêtres.

1er étage : Un puits central servait à alimenter le Château en eau potable. Il fût vidé en 1849. Une cheminée se trouvait dans chaque salle.

C'est vers 1417, alors que Conches est aux mains des Anglais que la puissance défensive du donjon est accrue sous les ordres du Captal de Buch. Il fit construire une tour supplémentaire ayant pour particularité de démarrer sur une base carrée.



L'église Ste Foy

L'Église est dédiée à Sainte-Foy. Style gothique flamboyant, chœur à sept pans aux colonnes prismatiques élancées. Pierre tombale de Guillaume de Conches. Les vitraux de Ste Foy de Conches constituent un des exemples les plus remarquables de l'art verrier du milieu du XVI^{ème} siècle en Normandie.



L'arboretum

Créé en 1995, l'arboretum de Conches est un espace verdoyant, bucolique et typiquement normand.

Dans un cadre idéal, implanté le long du Rouloir, les visiteurs peuvent découvrir 122 arbres classés par continent (européen, asiatique et américain) et surtout un conservatoire de pommiers à couteau et à cidre. Site propice à la balade mais aussi à

l'organisation de manifestations telles que la Fête de la Pomme, du Cidre et du Fromage. (dernier week-end d'octobre).

✉ : Rue Paul Guilbaud
27190 Conches en Ouche

Accès libre

Horaires d'ouverture :

Du 2 novembre au 2 mars : 9h/17h30

Du 3 mars au 1er novembre : 8h/19h

Musée du Verre



✉ : 27190 Conches en Ouche

☎ : 02.32.30.90.41

@ : musees@conchesenouche.com

<http://www.museeduverre.fr>

Le Musée du Verre de Conches, ouvert depuis 1996, accueille une collection d'art verrier constituée de vitraux réalisés par François Décorchemont, d'objets d'arts décoratifs et de sculptures en verre.

Depuis le musée s'est enrichi d'oeuvres majeures réalisées par Etienne et Antoine Leperlier, Yan Zoritchak, Claude Monod, Matei Négréanu, Alain et Marisa Begou... Le musée présente ainsi un aperçu de la création contemporaine en verre et accueille de nombreuses expositions tout au long de l'année.

Horaires d'ouverture au public :

Ouvert de mars à novembre

Du mercredi au dimanche : 14h -à 18h Fermé les jours fériés sauf le 14 juillet et le 15 août.

Tarif : 3€.

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Pass musées 3€

(valable de juin à septembre)

Ce musée vient d'être transféré dans l'ancien hôpital en face de l'arboretum après rénovation complète.

Musée du Pays de Conches

Situé au centre de l'arboretum, le Musée du Terroir retrace tout ce qui a trait à la vie domestique et artisanale en milieu rural à la fin du XIXème siècle et début du XXème. A découvrir : des milliers d'objets se reportant aux métiers d'autrefois dans le Pays d'Ouche, un bâtiment dédié à la pomme (pressoir, cidre...), un four à pain... Nombreuses manifestations : Expositions - Folklore - Fête de la Pomme – Contes...

Horaires d'ouverture :

Ouvert de juin à septembre pour les individuels :

Du mercredi au dimanche : 14h -à 18h

Fermé les jours fériés sauf le 14 juillet et le 15 août.

Visites guidées pour les groupes de mars à septembre sur rendez-vous



✉ : Rue Paul Guilbaud
27190 Conches en Ouche

☎ : 02 32 37 92 16

@ : musees@conchesenouche.com

Tarif : 3€.

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Pass musées 3€

(valable de juin à septembre)

Circuits et promenades

- **Les promenades sont innombrables à Conches** et dans les environs immédiats de la ville : le jardin public et les ruines du château fort, l'église Sainte-Foy, les maisons anciennes, l'Arboretum, la plupart de ces sites sont classés.

- **La forêt du pré Bourbeux** : un cyclo gym, des boulodromes, et une aire de pique-nique.

- etc...

Des brochures de randonnées pédestres sont disponibles à la Maison France Services. Notamment :

- Circuits V.T.T et pédestres édités par la Communauté de Communes de Conches.
- -L'Eure à pied édité par Codérando 27.

Parc de la Forge

Parc multi-activités gratuites : minigolf, pêche (gratuite mais le permis est obligatoire), tennis, ping-pong (prêt de raquettes de tennis et ping-pong contre une remise de pièces d'identité)....



✉ : Rue de la Forge
27190 Conches en Ouche

☎ : 02 32 30 25 73 / 06.32.62.02.91

Le Domaine de la Noë à la Bonneville sur Iton



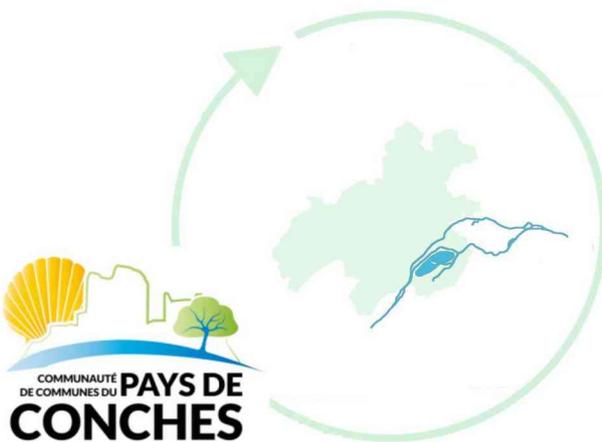
✉ : Route d'Évreux
27190 La Bonneville-Sur-Iton
☎ : 02 32 37 61 97 / 06 08 88 48 52

Acheté en commun par les communes de Conches et de La Bonneville sur Iton, puis devenu propriété de la Communauté de communes du Pays de Conches, le domaine de La Noë s'étend sur 28 hectares (7 hectares de plan d'eau) autour des ruines de l'ancienne abbaye médiévale de la Noë, dont subsistent encore des vestiges majestueux. Vous pourrez y découvrir également un arboretum recensant quelques 40 variétés d'arbres.

Vous pouvez le voir en passant par le bord de la rivière après la passerelle de Cativet.

La Ferrière-sur-Risle :

Située au fond de la vallée de la Risle, c'est un village isolé rassemblant de nombreuses maisons à pans de bois, des halles du 14^{ème} siècle et une église romane du 13^{ème} siècle.



Hors saison, le lac reste accessible librement.

Il se transforme en **base de loisirs multi-activités avec accès payant à la base et aux activités durant la période estivale** : pédalo, planche à voile, pêche, activités nautiques...

Pour les résidents de la Communauté de Communes : une carte d'entrée annuelle est délivrée au domaine sur présentation d'une attestation de résidence (à retirer auprès de votre mairie) et permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

Vous pourrez aussi y retrouver l'**espace culturel « Les Tanneries du Pays de Conches »** qui accueille des nombreuses expositions.



11. INFORMATIONS DE PUBLICATION

Réalisé à Aulnay-sur-Iton

Contributions : AUTAIN Patrice
BEAUMESNIL Henri
DESHAIES Olivier
FIEVET Bernard
INGELAERE Philippe
LEJEUNE Jean-Pierre et Léonce
MAECHLER Jean-Paul
RIGAL-ROY Jean-Claude
ROUBEUF GUERIN Véronique
Quelques rencontres informelles avec les habitants de la commune
Quelques sites internet notamment ceux de la Bonneville sur Iton, Conches
en Ouche et du site du SETOM de L'Eure.
Compulsion de documents divers, dont bulletins communaux et archives
départementales et municipales

Directeur de la publication : Danielle JEANNE.
Rédacteur : Véronique ROUBEUF GUERIN
Impression : mairie d'Aulnay. 2022

